

# Douze stagiaires en formation pugilistique diplômante

La Ville vient de signer une convention de professionnalisation sportive et éducative pour une durée initiale de trois ans



Les stagiaires de cette nouvelle formation avec l'adjoint aux sports, le dirigeant de Challenges academia ainsi que les représentants des fédérations.

/PHOTO N.C.

La Ville d'Aubagne vient de signer une convention de partenariat sur trois ans avec Challenges academia, pour accueillir des formations professionnelles dans les domaines sportifs et éducatifs. Après les Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) qui vont prochainement permettre aux Aubagnais l'accès à une formation dans les disciplines VTT et équitation, la Ville initie maintenant les Dejepts (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) dans les domaines du kickboxing et de la boxe thaï-muaythai. Une formation diplômante de 1 229 heures - qui n'existait pour l'instant qu'en Île-de-France - se déroule donc actuellement entre le service des sports pour la théorie et la salle de boxe du Charrel pour la pratique. Elle se

**Une formation qui n'existait pour l'instant qu'en Île-de-France.**

poursuivra jusqu'en octobre prochain et, une demi-journée par session, les stagiaires interviendront à l'occasion des animations sportives de la Ville.

Les douze stagiaires (onze hommes et une -seule- femme), déjà tous spécialistes des activités pugilistiques proviennent en majorité du Sud de la France et l'un d'entre eux est Aubagnais. Omar est animateur au service jeunesse et sports et souhaite devenir à son tour formateur. Ce jeune homme de 26 ans pratique la boxe thaï depuis l'âge de 13 ans. Cette formation organi-

sée en partenariat avec la Fédération française des sports de contact et disciplines associées et la Fédération française de boxe a pour objectif annoncé de "permettre aux stagiaires d'intervenir dans les quartiers d'Aubagne pour véhiculer les valeurs du sport", rappelle Pascal Agostini. Une façon de créer des vocations et de monter l'exemple en prenant en compte "la vision collective et la réalité politique". Par ailleurs, "le taux d'employabilité après le diplôme étant de 80%, avec 28% de création d'entreprise (coaching privé, club de sport...), la municipalité espère voir la courbe du chômage s'infléchir grâce à cette initiative", expliquent de concert Pascal Agostini, l'adjoint aux sports et Mederic Chapitoux, le dirigeant de Challenges academia. Une opération gagnant-gagnant puisque

cette formation "au prix d'une entrée en fac" n'a demandé aucun investissement à la Ville.

Pour accéder à cette formation continue de professionnalisation, il faut être âgé de 18 ans minimum, titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) ou équivalent, d'un diplôme bénévole ou professionnel dans le domaine pugilistique, d'un certificat médical délivré par un médecin du sport, satisfaire aux tests techniques d'exigences préalables à l'entrée en formation ainsi qu'aux épreuves de sélection de la formation et s'acquitter des droits d'inscription de 180 euros TTC.

Voilà donc une bonne idée de cursus à suivre pour les sportifs aguerris qui souhaitent se professionnaliser.

Nathalie CORNAND